



*À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FILLES*

**GROSSESSES PRÉCOCES ET MARIAGES DES ENFANTS :
PROTÉGER ET ÉDUCER LES FILLES CONTRE CE FLÉAU,
UNE RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE**

Table ronde avec UNICEF France

unicef  | **pour chaque enfant**
FRANCE

9 heures

**Salle René Monory
Palais du Luxembourg**



Journée internationale de la fille 11 octobre

INTERVENANTS



Sébastien LYON, directeur général, UNICEF France

Diplômé de l'ESSEC, Sébastien Lyon a débuté sa carrière professionnelle au sein de l'ONG ACTED, où il a successivement occupé les postes de contrôleur financier à Kaboul (Afghanistan), puis d'adjoint du directeur financier au siège parisien de l'association et enfin directeur financier, de 2005 à 2012.

Il entre au Comité français pour l'UNICEF - dit UNICEF France - en 2012 où il exerce les fonctions de directeur administratif et financier jusqu'à sa nomination au poste de directeur général de l'association, en mai 2014.

Paola BABOS, conseillère Genre, Bureau régional d'Afrique centrale et occidentale de l'UNICEF

Diplômée de la *London School of Economics* et de l'Université de Chicago, Paola Babos a plus de quinze ans d'expérience dans les programmes et les politiques en faveur des droits des enfants, de l'égalité fille-garçon et de l'inclusion sociale, à la fois dans des situations de conflits et de développement. Avant de rejoindre l'UNICEF, Paola Babos était en charge des politiques de soutien au groupe des pays les moins avancés à l'ONU. Elle a également travaillé sur les transitions économiques en Europe de l'Est et aux Balkans pour l'OCDE, et plus particulièrement sur l'inclusion sociale et le développement local. Paola Babos a commencé sa carrière sur le terrain en Serbie et au Kosovo, où elle travaillait sur des programmes de réconciliation avec les populations déplacées.

Après avoir été en charge de la planification stratégique à l'UNICEF, et plus spécifiquement de l'accompagnement des gouvernements et des partenaires vers des changements en faveur des enfants, Paola Babos a été nommée responsable des activités régionales concernant l'égalité femmes-hommes et l'émancipation des adolescentes dans 24 pays. Elle est le contact privilégié au bureau régional pour le Comité des droits de l'enfant.



Chanceline MEVOWANOU, militante béninoise contre le mariage des enfants et les grossesses précoces

Chanceline Mevowanou, âgée de 21 ans, finit actuellement des études en communication du développement. Elle s'est très tôt investie à l'échelon communautaire pour sensibiliser les populations aux violences faites aux enfants, ce qui lui a notamment valu d'être boursière du Programme *Peace Corps* au cours de ses études secondaires.

Elle s'investit particulièrement dans la lutte contre les grossesses précoces et non désirées en milieu scolaire au Bénin. Du 10 août au 3 septembre 2018, elle a organisé dans le département de l'Ouémé, dans la commune d'Avrankou, un programme d'information et de formation contre les grossesses précoces auquel trente jeunes élèves de cette localité ont participé.

Elle anime un blog destiné à informer les jeunes sur des thématiques liées à la santé et aux droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes au Bénin et au-delà des frontières. Passionnée des questions de genre et d'autonomisation de la jeune fille, Chanceline Mevowanou est depuis cette année membre du *Réseau Ouest Africain des jeunes Femmes Leaders*.



**Journée internationale de la fille
11 octobre**

PROGRAMME DE LA TABLE RONDE

- Introduction par **Annick Billon**, présidente de la Délégation aux droits des femmes - ***Les grossesses précoces et les mariages forcés : un état des lieux préoccupant, un enjeu de développement durable***
- Intervention de **Sébastien Lyon** - ***L'action de l'UNICEF et du Comité Français pour la protection des filles et la défense de leurs droits***
- Intervention de **Paola Babos** - ***Investissements stratégiques en faveur des filles adolescentes en Afrique centrale et occidentale : une question de droits et de développement durable***
- Intervention de **Chaneline Mevowanou** - ***L'action locale contre le mariage des enfants et les grossesses précoces : l'exemple du Bénin***
- Intervention de **Marta de Cidrac**, sénatrice, membre de la Délégation aux droits des femmes, co-rapporteuse du rapport *Mutilations sexuelles féminines : une menace toujours présente, une mobilisation à renforcer (n° 479, 2017-2018)* - ***Présentation des principales conclusions du rapport en lien avec les violences faites aux filles***
- *Temps d'échanges*